Envoyé en préfecture le 20/07/2026
Reçu en préfecture le 20/07/2026
Publié le
ID : 056-215600990-20260720-DCM2026_07_07-DE

DCM 2026-07/07

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date convocation : 9 juillet 2026 Date affichage : 9 juillet 2026

Les membres composant le conseil municipal de Langoëlan, régulièrement convoqués, se sont réunis le quinze juillet deux mille vingt-six à vingt heures, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Fabrice RAUD, maire de la commune.

| Nombre de conseillers | |
|---|---|
| En exercice | 11 |
| Absents | 3 |
| Pouvoir | 1 |
| Votants | 9 |
| Quorum | 6 |

**PRESENTS :** RAUD Fabrice, NOLOT Jeannine, ETIENNE Lionel, BRARD Pauline, PERAIN Florent, LE MÉTAYER Jean-Claude, DESPRÉS Michele, Christian ROUZO

**Absents** : JONDOT Yann, BOMPIERRE Marie-France
QUENISSET Charlotte – Pouvoir donné à PERAIN Florent

**Secrétaire de séance** : LE MÉTAYER Jean-Claude

### Délibération n°2026 07/07
### Devis pour les travaux de réparation des cloches et du cadran de l'église Saint-Barnabé

Le Maire expose que suite à sa dernière intervention de contrôles, le 11 juin 2026 sur l'installation de cloches de l'église Saint Barnabé, l'entreprise MACÉ a constaté :

=> Les 3 chaînes de tirage sont à remplacer (corrosion),
=> Les battants des trois cloches sont à traiter (de surface) contre la corrosion,
=> Le cadran nord est à nettoyer.

Pour effectuer les travaux nécessaires, le devis proposé s'élève à 1 529,46 € TTC.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- **DÉCIDE** d'accepter le devis de l'entreprise MACÉ pour un montant de 1 529,46 € TTC
- **AUTORISE** le Maire à signer le devis correspondant
- **INSCRIT** les crédits nécessaires au budget primitif 2026

Pour copie conforme,

Le Maire,
Fabrice RAUD

